

Pôle Espoirs

Masculin

Volley Ball

DOSSIER DE CANDIDATURE

SAISON : 2026-2027



Informations Générales

Les Objectifs

Permettre à de jeunes volleyeurs de poursuivre des études normales tout en s'entraînant quotidiennement voire bi-quotidiennement.

L'objectif est de réussir à la fois ses études et sa vie sportive, mais la priorité est toujours donnée à la réussite scolaire, quels que soient les mérites sportifs.

Les Conditions

Compléter le dossier et le renvoyer avant le 8 avril à
ymarcillac@liguearavolley.fr

Être retenu pour la journée de sélection (24 joueurs)
qui aura lieu le mercredi 29 avril de 9h à 15h30 au

Lycée Jean Perrin

Être apte médicalement

Avoir un dossier scolaire satisfaisant

Avoir un correspondant à Lyon

Vouloir réussir

Ligue Auvergne
Rhône-Alpes

Le Recrutement

Le recrutement est axé en priorité sur les jeunes nés en 2011 et 2012 (classes de 2^{nde} et Troisième). *Une candidature pour les classes de 4^{ème}, 1^{ère} et terminale est possible.*

Le candidat et sa famille doivent considérer qu'une candidature revêt toujours un caractère volontaire et qu'à ce titre, dès la seconde, les horaires de fonctionnement du Pôle espoirs constituent une véritable option. Le choix d'autres options facultatives n'est donc pas possible.

Dans le cas où un élève ne respecterait pas le contrat moral qui le lie au Pôle espoirs (hygiène de vie, rigueur, travail scolaire...), il serait mis fin immédiatement à sa participation aux activités de la section. A la fin de chaque année scolaire, **le maintien dans le Pôle espoirs est étudié en fonction des résultats scolaires, des progrès sportifs, de l'investissement et des motivations de chacun.** En cas de non maintien, toutes les questions administratives concernant la poursuite des études dans le même établissement ou tout autre établissement sont traitées dans le sens de l'intérêt de l'élève.

Contact et Renseignements

Pôle espoirs **VOLLEY-BALL MASCULINS**

Marcillac Yannick

Tél. 06 61 52 21 18

E-mail : y_marcillac@liguearavolley.fr

Site de la Ligue : www.liguearavolley.fr / Pôle Espoirs Lyon

Le Scolaire

Les Etablissements

LYCEE JEAN PERRIN

en classe de 2nde, éventuellement en 1ère.

Préparation aux différents baccalauréats avec un choix multiples d'options.

Site du lycée : <https://jean-perrin.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

COLLEGE JEAN PERRIN

en classe de 3ème , éventuellement en 4ème.

14 rue de Lattre de Tassigny, 69009 LYON tél. 04.72.85.62.50

Site du lycée : <https://collegejeanperrin.blogs.laclassed.com/>

Les Etudes

Les élèves du Pôle espoirs sont regroupés dans la mesure du possible dans les mêmes classes compte tenu des niveaux (2de, 1ère), des options choisies et des langues étudiées.

Ils assistent aux cours inscrits à l'emploi du temps de leur classe.

Des aménagements d'horaires sont mis en place :

- ☞ Pas de cours le mardi 10 h à 12 h pour les 3ème et 2nde.
- ☞ Pas de cours le jeudi de 11h à 12 h pour les secondes, premières et terminales.
- ☞ Fin des cours à 16h le jeudi et à 17h le lundi, mardi et vendredi.
- Pas de cours le samedi matin.

Des cours de soutien peuvent être mis en place lorsque cela s'avère nécessaire.

Des études surveillées ont lieu le soir à l'internat.



L'Hébergement

L'internat

L'accueil de l'internat se fait au :
Lycée Jean Perrin
48 rue Pierre Baizet CP415, 69338 LYON Cedex 09

L'Hébergement

AU LYCÉE JEAN PERRIN, **DEUX** RÉGIMES SONT PROPOSÉS AUX ÉLÈVES :

- ♦ **L'externat**
- ♦ **L'internat** (coût annuel 2024 : **2162 €** - paiement par trimestre) avec :

Possibilité de quitter l'internat le **mercredi après-midi** après l'entraînement avec **retour le jeudi pour 8 h.**

Possibilité d'intégrer l'internat le dimanche soir avant 21h30 ou le lundi avant 8h00 (**fermé le week-end**).

Chaque élève doit **choisir le régime le plus adapté** à sa situation afin *d'éviter toute fatigue et toute perte de temps excessives.*

Pour des raisons pratiques, un correspondant dans l'agglomération lyonnaise est indispensable.

L'internat se compose de chambres de 3 lits.

Sans une discipline librement consentie, la vie de tous les jours serait difficile. Aussi téléphone mobile, musique et bruits intempestifs sont réglementés. La surveillance et la sécurité sont assurées par un maître d'internat.



Le Sportif

Les Activités Sportives

7 entraînements par semaine.
Activité en club obligatoire le week-end.
Surveillance médicale de l'entraînement.
Suivi en Préparation Physique

Frais d'Inscription

Les élèves du Pôle espoirs doivent être licenciés à la FFVB. Une licence UNSS sera prise en complément si les athlètes participent à une compétition relevant du sport scolaire. Une **somme de 1275 €** est demandée répartie de la façon suivante : frais de formation (950 €) et d'équipement (325 € vendu prix coutant).

Des facilités de paiement peuvent être consenties.

Les Sélections

Tout élève du Pôle espoirs est tenu de participer aux sélections fédérales, régionales ou nationales pour lesquelles il est convoqué.

Les Entraînements

Les aménagements d'horaires permettent un entraînement dans de bonnes conditions. La pratique est régulière. La charge d'entraînement est progressive, personnalisée et adaptée selon l'âge, le niveau de pratique et le travail scolaire.

Le vendredi soir, les joueurs sont à la disposition de leur club.

Les Compétitions

La mission du Pôle espoirs n'est pas de former une équipe d'établissement mais d'alimenter les filières du haut niveau ; néanmoins la compétition reste essentielle à la formation du joueur comme séquence d'évaluation individuelle.

Compétitions officielles :

- 🏆 Un championnat INTER-POLES du sud courant Décembre.
- 🏆 Un championnat de France INTER-POLES à lieu chaque année courant mai.
- 🏆 Une participation au Championnat Pré-national séniors.

Le Suivi Medical

Tous les élèves bénéficient d'un suivi médical tout au long de l'année avec :

- 🏆 La présence d'une infirmière.
- 🏆 La visite d'un médecin du sport et d'un kinésithérapeute une fois par semaine.
 - Visite annuelle au Lycée par des podologues
- 🏆 Présence d'un Ostéopathe sur RDV.
- La possibilité de s'entretenir avec une psychologue.
- La possibilité de voir une diététicienne.

Informations Complémentaires

L'établissement

Le lycée Jean PERRIN est situé à la **sortie de Lyon**, sur la **route de St Cyr au Mont d'Or**, à **Lyon 9ème**. L'établissement accueille près de **850 élèves** (650 lycéens et 200 étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles)

Accéder à la bourse

Une bourse scolaire :

peut être **accordée après demande** auprès de l'**Inspection Académique** ceci dans les mêmes conditions que pour une scolarité normale.

L'**internat est labélisé** par le ministère « **internat d'excellence** ». C'est-à-dire que les élèves issus d'un collège classé « **ambition réussite** » ou « **Zone d'Education Prioritaire** » ainsi que ceux domiciliés en « **Zone Urbaine Sensible** » **peuvent bénéficier d'une bourse qui couvre la quasi-totalité des frais de pension.**

Accéder à l'établissement

Lycée Jean-Perrin, 48 Rue Pierre Baizet, 69009 Lyon

En train :

- ↳ Depuis Perrache : Prenez le métro ligne A jusqu'à Bellecour.
- ↳ Depuis Part-Dieu : Prenez le métro ligne B jusqu'à Saxe-Gambetta, puis changez pour la ligne D jusqu'à l'arrêt Gare de Vaise.
- ↳ À Gare de Vaise, prenez le bus n°2 ou 20 jusqu'à l'arrêt Jean Perrin.

En voiture :

- ↳ Depuis l'autoroute A6 : Sortez à Porte Valvert, puis suivez les panneaux vers Porte de Vaise.
- ↳ Depuis le périphérique Est : Prenez la sortie Rochemard, puis suivez les directions pour Saint-Didier et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et suivez les panneaux pour le Lycée Jean Perrin.

Lien Google Maps du Lycée :

[Cliquer ICI](#)

Candidater

au Pôle espoirs Masculin de Volleyball

NOM DU JOUEUR :

NOM : PRENOM :
Date de naissance : Lieu : Département :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél.:

COORDONNEES DES PARENTS :

Père : Nom : Prénom:
Profession : Tél : e-mail :
Mère : Nom : Prénom:
Profession : Tél : e-mail :

SITUATION SCOLAIRE EN 2025 - 2026 :

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Téléphone :
ADRESSE :
CLASSE SUIVIE : LANGUES VIVANTES 1. 2.

DOIT RENTRER EN SEPTEMBRE 2026

DANS LA CLASSE DE :
Langues vivantes demandées : 1. 2.
• Pour la classe de Première :
Soit 1ere Technologique STMG / Soit 1ere Générale avec 3 options à choisir parmi ces huit choix possible au lycée Jean Perrin :
• Histoire-Géographie / Géopolitique / Sciences politiques
• Humanités / Littérature / Philosophie
• Langues littératures et cultures étrangères / Anglais
• Mathématiques
• Physique Chimie
• Sciences de l'ingénieur
• SVT
• SES

REGIME DEMANDE : **Internat**

INTERNAT DU LYCEE JEAN PERRIN

L'admission à l'internat est subordonnée à la désignation d'un correspondant majeur habitant dans l'agglomération lyonnaise.
Dans le cas où votre candidature au pôle serait retenue avec un régime d'interne, l'identité et les coordonnées de votre correspondant vous seront demandées avec le dossier d'inscription au lycée fin juin.

Photo d'identité

à agraffer

Date et signature des parents

Signature de l'élève

Candidater

au Pôle espoirs Masculin de Volleyball

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS DU CLUB

NOM : Prénom :
Date de naissance : Taille : Poids :
Droitier/Gaucher : Poste :

SITUATION SCOLAIRE EN 2025 - 2026 :

CLUB DE VOLLEY-BALL : COMITE :

- Participation à un championnat :

« Scolaire » ☐ Départemental ☐
« Minimes » ☐ Régional ☐
« Cadets » ☐ National ☐
« Juniors » ☐

- Nombre d'entraînements hebdomadaires :

- Nombre d'années de pratique en club :

- A quels stages ou sélections avez-vous participé ?

CADRE RESERVE A L'ENTRAINEUR DU CLUB :

NOM : Prénom : Téléphone :

Adresse :

e-mail :

Avis sur la candidature :

.....

.....

.....

.....

.....

Signature :

AUTRES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

De à Discipline :

De à Discipline :

De à Discipline :

Rappel :

Les dossiers sont à renvoyer avant le 1er avril 2026.
La journée de sélection le 29 avril avec seulement 24 joueurs conviés.

Candidater

au Pôle espoirs Masculin de Volleyball

RENSEIGNEMENTS DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ORIGINE

NOM : Prénom : Classe :

PARTICIPATION AU SPORT SCOLAIRE :

Collège :

Adresse :

Participez-vous à :

- L'A.S. Volley-Ball :

Oui ☒

Non

- L'A.S. autre(s) spécialité(s) :

Oui ☒

Non

Si oui, lesquelles :

Avez-vous obtenu des titres en sport scolaire ?

Appartenez-vous à une section sportive Volley-Ball ? Oui ☐ Non ☐

CADRE RESERVE AU PROFESSEUR D'EPS :

Avis sur la candidature :

[illegible]

Signature,

CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU AU PROFESSEUR PRINCIPAL :

L'élève est-il susceptible de réussir une bonne scolarité dans l'orientation demandée ?

Rhône Alpes

Nom et qualité,

Cachet et signature,

Rappel : joindre les bulletins scolaires des trois trimestres de l'année dernière et des deux premiers trimestres de l'année en cours. Lier le bulletin du 3ème trimestre au lycée Jean Perrin dès la tenue du conseil de classe de fin d'année.